

11.02.2011 - 16:15 Uhr

## Migros à toujours le droit de vendre des montres M-Watch

Zürich (ots) -

En date du 10.2.2011, le Tribunal du commerce de Zurich a rejeté la requête de Mondaine qui voulait faire interdire à Migros, par la voie judiciaire et à titre provisionnel, la vente de montres sous la marque M-Watch. Migros se réjouit de cette décision. Elle peut ainsi continuer à proposer à ses clientes et clients des montres M-Watch Swissmade. Migros attend avec confiance l'arrêt définitif dans le procès portant sur la marque.

Zurich, le 11 février 2011

Contact:

Monika Weibel, responsable FCM des relations avec les médias tél. 044 277 20 63, monika.weibel@mgb.ch, www.migros.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100618936> abgerufen werden.